



## En 2015, AGIR AU QUOTIDIEN lance un programme destiné aux jeunes !

Le 12 mars 2015 démarre le programme de sensibilisation et de test des jeunes en milieu universitaire parisien. En effet, **la perte d'audition chez les 12-25 ans représente un défi de santé publique qui reste à ce jour :**

**IGNORÉ** : la perte auditive évitable des jeunes est pauvrement documentée et le plus souvent ignorée.

**NEGLIGÉ** : les jeunes savent qu'une écoute abusive en intensité et en durée a des conséquences sur leur audition. Le plaisir d'une écoute sans contrainte domine pourtant et conduit à l'absence de mesures de protection ou de modération.

**SECONDAIRE** : cette question n'est pas une priorité de santé publique et ne fait l'objet d'aucun investissement significatif. Il est urgent de lancer un plan national audition qui réponde à ces questions.

## PREMIERE EDITION DU PRIX « AGIR POUR L'AUDITION – AGIR AU QUOTIDIEN »

Dans le cadre de la Journée Nationale de l'Audition 2015, **AGIR POUR L'AUDITION** récompense 3 actions originales, qui s'inscrivent dans une dynamique d'aide à la personne déficiente auditive et d'amélioration de la vie quotidienne (accessibilité, communication, prévention, aides techniques, culture ...)

Le Prix AGIR POUR L'AUDITION - AGIR AU QUOTIDIEN est ouvert à différents acteurs apportant une aide aux personnes souffrant d'un déficit auditif, quels que soient leur âge et l'origine de leur trouble. Les candidats au prix peuvent donc être une association d'assistance ou de gestion, une fondation, un organisme, un établissement ou encore une collectivité territoriale. Le prix attribué permettra de prolonger et d'amplifier l'action menée par le lauréat au profit de la santé auditive.

Pour cette première édition du Prix AGIR POUR L'AUDITION - AGIR AU QUOTIDIEN, AGIR POUR L'AUDITION a reçu 33 dossiers et a retenu les 3 lauréats suivants<sup>1</sup> :

---

<sup>1</sup> Une fiche détaillée concernant chaque lauréat est proposée en annexe

- La Société Française de Réflexion Sensori-Cognitive (SOFRESC) obtient le 1er prix pour son Kit de repérage des fragilités sensori-cognitives « AVEC » (Audition, Vision, Équilibre, Cognition), mis au point pour les professionnels de santé et permettant un diagnostic précoce et une orientation des personnes concernées. Ce projet répond à un immense besoin de santé publique : la mesure objective de l'impact cognitif des déficits sensoriels.
- Prima Donna obtient le 2<sup>ème</sup> prix pour l'accompagnement de la pièce de théâtre d'Isabelle Fruchart et Zabou Breitman, *Journal de ma nouvelle oreille*. L'actrice brise merveilleusement le tabou de l'appareillage et partage la transformation de sa vie de manière très émouvante.
- Le 3<sup>ème</sup> prix revient à la SCOP Le Messager, pour ses outils et services innovants qui permettent l'accès à la communication orale des personnes souffrant de déficience auditive et de troubles de l'audition. En récompensant Le Messager, le jury souhaite notamment souligner l'importance de la transcription directe qui ouvre une voie d'avenir à valoriser.

## LA SOFRESC

*Association loi 1901 fondée en 2007, la SOFRESC a comme objectif de mener une réflexion sur l'évaluation des troubles sensori-cognitifs et de promouvoir les initiatives et actions de recherche dans le domaine des pathologies dégénératives cérébrales, d'organiser des actions de formation dans ce domaine et de favoriser les échanges pluridisciplinaires.*

Les pathologies neurodégénératives et neurosensorielles sont l'une des causes majeures de la perte d'autonomie et le principal motif « d'institutionnalisation » des personnes âgées. Avec le vieillissement de la population et l'augmentation de l'espérance de vie, le dépistage précoce des pathologies potentiellement handicapantes et la prévention de celles-ci doivent favoriser le « mieux vieillir ». Celui-ci doit notamment permettre de conserver à chaque personne un maximum de capacités et d'autonomie et donc la meilleure qualité de vie imaginable. La prise en compte sérieuse et professionnelle de la plainte liée aux troubles de la mémoire et aux troubles sensoriels fait partie intégrante de ce concept pour les années à venir.

Le médecin est au cœur de la prévention, du dépistage et de l'accompagnement de ce type de plainte, avec l'objectif de favoriser le bien vieillir, de retarder les pathologies neurodégénératives et neurosensorielles et de maintenir l'autonomie et la meilleure qualité de vie pour le patient et son environnement.

En raison de la prévalence de ces problématiques et de leurs conséquences, le repérage des troubles « cognitifs » et sensoriels doit néanmoins être effectué plus largement et doit impliquer l'ensemble des professionnels de santé, les « aidants » et les patients, ainsi que les audioprothésistes.

L'association des pathologies cognitives et sensorielles et les problèmes d'équilibre à l'origine de chutes, favorisent la perte d'autonomie et l'entrée en dépendance. Repérer les personnes concernées le plus tôt possible et les orienter vers les professionnels compétents dans chaque domaine, a pour objectif de maintenir les capacités restantes et de retarder les conséquences des pertes sensorielles et cognitives.

C'est en tenant compte de toutes ces données épidémiologiques, cliniques, environnementales que la SOFRESC a développé et étudié la mise en place d'un outil simple, rapide, facile à utiliser et déjà validé pour le repérage des « fragilités sensori-cognitives », afin de favoriser le repérage le plus simple, mais en même temps le plus large possible.

Cet outil simple, baptisé AVEC (Audition Vision Equilibre Cognition), permet de repérer les difficultés dans chacun des 4 domaines grâce à 4 tests, dont les résultats doivent être analysés avec le médecin ou le professionnel formé à sa réalisation avant d'être transmis au médecin traitant, qui pourra alors orienter le patient, si nécessaire, vers les spécialistes concernés (ORL, OPH, gériatre..).

En savoir plus sur la SOFRESC : <http://www.sofresc.com>

## PRIMA DONNA

*Prima Donna est un organisme spécialisé dans l'accompagnement d'artistes et le développement de leurs projets.*

*Le Journal de ma nouvelle oreille est une pièce originale qui a vu le jour en juillet 2013, à l'initiative d'Isabelle Fruchart et de Zabou Breitman. Elle met en scène le journal qu'Isabelle Fruchart, comédienne malentendante longtemps non diagnostiquée, commence à tenir lorsqu'elle reçoit ses « nouvelles oreilles », un appareillage numérique qui la projette dans une nouvelle vie. Dans son journal, la comédienne raconte jour après jour son adaptation progressive à l'appareil auditif, évoquant son émerveillement lors de la redécouverte des sons, son excitation d'une liberté retrouvée, mais aussi son impatience et parfois son découragement. Elle revient sur le long parcours et les efforts effectués pour surmonter, comprendre et accepter ce qui la rendait différente et parfois solitaire : la perte de 70% de son audition à l'âge de 14 ans.*

Zabou Breitman témoigne au théâtre comme au cinéma d'un profond engagement sur des sujets mêlant l'intime et le social, l'historique et le psychologique ; elle s'est passionnée pour ce témoignage sensible et plein d'humour au point de l'adapter pour la scène et de proposer à Isabelle de l'interpréter.

Ce spectacle, créé au festival d'Avignon 2013 grâce à l'engagement de plusieurs directeurs de théâtres, a marqué les esprits : spectateurs, professionnels, journalistes, entendants ou malentendants. Ce témoignage sur le ressenti, les difficultés et le quotidien d'une personne malentendante, avivé par la personnalité rayonnante de la comédienne et l'humour de la pièce, prouve qu'une parole est possible face au tabou de la déficience auditive et à la souffrance de ceux qui en sont touchés.

La forme théâtrale a permis d'enrichir le texte en lui donnant une dimension sonore. Grâce à un travail minutieux sur le son et l'écoute, les spectateurs sont au plus près du personnage, découvrent avec elle ce qu'elle entend pour la première fois, ce qu'elle n'entendait pas, à commencer par sa propre voix... et sa renaissance au monde "normal". Comme elle, ils sont confrontés aux surprises de l'appareillage et aussi à ses limites.

Après chaque représentation, un dialogue s'installe spontanément avec le public. Si certains revivent leur propre expérience, c'est pour d'autres la révélation de ce qu'éprouvent leurs proches. C'est la force de ce spectacle que de rassembler dans une même empathie, des spectateurs de tous âges, toutes origines et toutes professions. La pièce sensibilise le grand public à la question de la déficience auditive et à l'appareillage, et s'adresse directement à toutes les personnes souffrant de troubles auditifs et qui ont du mal à l'accepter.

Le spectacle poursuit sa tournée depuis l'automne 2013. De nombreuses interventions d'Isabelle Fruchart sont organisées en amont du spectacle, notamment des ateliers autour de la communication, de l'écoute et de l'écriture, mais aussi des conférences

sur son expérience ainsi que des rencontres avec le public à l'issue de la représentation. Chaque séance génère de nouvelles collaborations avec des organismes spécialisés (Semaine du Son, institutions ou associations agissant sur la surdité) ou avec des manifestations culturelles liées au changement du regard sur le handicap quel qu'il soit.

*Le journal de ma nouvelle oreille* sera présenté au Théâtre du Rond-Point à Paris du 4 juin au 4 juillet 2015, ce qui lui garantit une visibilité importante, avec une campagne de presse qui devrait relancer le débat et le dialogue autour de l'audition dans le monde d'aujourd'hui.

En savoir plus sur *Le journal de ma nouvelle oreille* : [http://prima-donna.fr/fiche\\_spectacle.cfm/1296-206333\\_journal-de-ma-nouvelle-oreille.html](http://prima-donna.fr/fiche_spectacle.cfm/1296-206333_journal-de-ma-nouvelle-oreille.html)

## LE MESSAGEUR

*La SCOP (société coopérative et participative) Le Messageur propose des services innovants pour l'accès à la communication des personnes malentendantes et sourdes, ainsi qu'aux personnes souffrant de troubles de l'audition.*

*En lien avec les associations, la SCOP le Messageur agit pour sensibiliser le public au handicap que représente la perte d'audition et permettre la diffusion d'outils améliorant l'accessibilité des personnes concernées à toutes les dimensions de la vie sociale, professionnelle et citoyenne.*

Les outils et services développés par la SCOP le Messageur ont pour vocation de répondre aux besoins repérés :

- La mise en accessibilité des événements accueillant du public, pour les personnes sourdes et malentendantes, grâce à :
  - la transcription simultanée en 15 langues et en braille ;
  - la possibilité de sonoriser un événement spécifique avec une technique propre à la SCOP Le Messageur ;
  - la mise en place d'aménagements sonores grâce à des systèmes de boucles d'induction magnétique.
  
- L'accessibilité de la téléphonie pour les sourds oralistes (c'est-à-dire les personnes sourdes capables de s'exprimer oralement), les personnes sourdes et aveugles et les personnes s'exprimant en langue des signes en partenariat avec Websourd (SCOP mettant en œuvre des services d'accessibilité pour les personnes sourdes.)

En savoir plus sur la SCOP le Messageur : <http://www.lemessageur.com>